



CONFEDERATION
DES SYNDICATS MEDICAUX FRANCAIS



79 rue Tocqueville, 75017 PARIS

Le 24 août 2010

Pourquoi les radiologues doivent voter pour les listes C.S.M.F ?

Où en est-on ?

Depuis 4 ans, les médecins radiologues ont subi des plans d'économie répétés imposés par les caisses et le gouvernement au nom de prétendus "gains de productivité".

L'évolution des gains de productivité résultant du progrès technique, invoquée pour justifier les attaques tarifaires sur la radiologie, est un **faux prétexte**. Il est vrai que les équipements en coupes, **de plus en plus performants et onéreux** ont réalisé des progrès qui permettent l'acquisition de plusieurs centaines d'images dans des temps réduits. Mais ce qu'oublie les technocrates en charge de l'élaboration de mesures comptables, c'est qu'une fois acquises, les images doivent être lues et interprétées par un médecin radiologue. En l'occurrence, les prétendus gains de productivité se traduisent par un temps médecin beaucoup plus long, auquel il faut ajouter dans certains cas une double lecture par un second médecin radiologue.

Tout ceci doit être pris en considération dans la valeur de l'acte, laquelle n'est pas à confondre avec les revenus qui ne doivent pas être amalgamés, comme c'est trop souvent le cas, avec ceux d'autres spécialités médicales.

Les médecins radiologues sont aujourd'hui dans une situation économique inédite comme le prouvent la fermeture de cabinets de proximité et le ralentissement du renouvellement des équipements.

La CSMF a, systématiquement et avec force, combattu et dénoncé les baisses de tarifs arbitraires imposées aux radiologues et, notamment, la suppression du forfait archivage, et la baisse sur le deuxième acte associé en radiologie obtenue grâce à MG France et à la FMF, alliés en l'occurrence de la CNAMTS.

Ce que la CSMF propose

I) Faire respecter les médecins libéraux

Avec l'aide de syndicats minoritaires, le gouvernement s'est acharné sur les médecins spécialistes et les radiologues. Il a :

- 1/ méprisé la médecine spécialisée et, avec la loi Bachelot et les lois de la sécu successives, diminué autoritairement les honoraires,
- 2/ refusé d'honorer les astreintes pour tous les spécialistes qui participent à la PDS en clinique
- 3/ refusé de financer les RCP (réunions de concertation pluridisciplinaires)
- 4/ bloqué illégalement l'assouplissement du C2 pourtant signé en mars 2007
- 5/ refusé de sauver la retraite des médecins (ASV, régime de base,...)

La CSMF a combattu, dès le début, la loi Bachelot et a lancé un combat tarifaire pour imposer aux caisses et au gouvernement le respect de leurs engagements avant d'envisager toute nouvelle convention.

II) Imposer la revalorisation légitime des honoraires

- > **4 ans de blocage ou de baisse** des honoraires imposés par le gouvernement avec la complicité de syndicats croupions, alors que des accords sont signés, ce n'est pas acceptable !
- > Les baisses d'honoraires imposées sur certaines spécialités se répètent, parfois avec la bénédiction de certaines organisations. Il n'est pas acceptable que nos honoraires deviennent un variable d'ajustement des dépenses de la sécu !
- > La perspective de réduction des dépenses maladie pour les prochaines années, avec, en prime, un mécanisme automatique de régulation pire que le plan Juppé est une provocation !
- > La promesse de revalorisations renvoyées en 2012 pour cause de présidentielles est insupportable !

La CSMF ne signera pas de nouvelle convention sans les moyens nécessaires.

La CSMF exige la suppression du mécanisme pervers qui permet au gouvernement de repousser l'application sine die des revalorisations signées. Tout accord signé devra être appliqué aux échéances prévues.

III) La CSMF propose :

- 1/ la prise en compte du coût réel de la pratique dans la CCAM technique et la revalorisation annuelle du point travail
- 2/ **une politique tarifaire réaliste et non plus une politique de revenus,**
- 3/ un engagement pluriannuel des caisses pour donner une visibilité économique aux spécialités qui supportent des investissements lourds comme les médecins radiologues

Enfin, pour les radiologues, la CSMF veut soutenir le projet porté par la profession et en particulier la FNMR qui ouvre de nouvelles perspectives de mise en commun des équipements les plus lourds et formalise des coopérations existantes.

Dr. Jean François REY,
Président de l'U.M.E.S.P.E./CSMF

Dr. Jean Luc DEHAENE,
Représentant de la FNMR
au Comité Directeur de l'U.M.E.S.P.E./C.S.M.F

Si vous voulez dire STOP au massacre de la médecine spécialisée ne laissez pas passer cette occasion d'exprimer votre ras-le-bol ! Le gouvernement doit en tenir compte ! Trop c'est trop !

VOTEZ UTILE, VOTEZ CSMF !

Toutes les informations sur les élections aux URPS et les prises de positions de la CSMF sur : www.elections.csmf.org